

Mémoire sur le bannissement des sacs d'emplettes

Une solution écologique, sécuritaire et économique : la modernisation des centres de tri.

Présenté à

Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs

« Les impacts et les enjeux liés au bannissement des sacs de plastique »

par

Martin Ménard, Absotechno Pellenc Sélective Technologie

Hôtel de ville de Montréal (Salle du conseil), 275, rue Notre-Dame, Est Montréal, Québec

3 juin 2015 à 13h00

Tout d'abord, nous aimerions sincèrement féliciter le comité pour sa volonté de protéger l'environnement. Nous partageons cet objectif et espérons que l'apport de notre expertise terrain pourra alimenter la décision qui sera reprise relativement à la présente commission.

Par le présent mémoire, nous souhaitons présenter aux responsables de la Ville de Montréal, les meilleures pratiques mondiales et actuelles de recyclage reliées au traitement des sacs d'emplettes. A la lecture du document, vous constaterez que la solution proposée répond à la problématique sous étude tout en répondant à la règle des 3R : Réduire, Réutiliser, Recycler suivi par les 2 R que l'on oublie souvent Rentabiliser et Recommencer.

Complément d'informations à la présentation du 12 mai dernier.

Un processus d'identification de solutions demande une excellente compréhension de la situation problématique juxtaposé à une juste évaluation des impacts des pistes de solutions proposées. Dans cette optique, nous croyons important d'apporter certaines précisions qui se véhiculent sur la solution reliée au bannissement des sacs d'emplettes.

Les auteurs de cette solution (bannissement) se réfèrent à **la réglementation de certaines villes** californiennes pour appuyer leurs positions. A cet effet, précision que ses villes californiennes ont légiféré en faveur du bannissement des sacs d'emplettes, en 1989, moment où il n'y avait **aucun système structuré de bac de récupération et aucune technologie** pouvant récupérer ses sacs. Il serait intéressant de savoir si aujourd'hui, en 2015, avec une culture de récupération implantée dans la société et une technologie de pointe existante, ses villes arriveraient à la solution du bannissement, permettez-nous d'en douter.

Il est également très important de considérer **les effets que produira le bannissement des sacs de plastique**. N'ayant plus accès au sac de plastique, la population n'aura d'autre choix que d'utiliser **des sacs de type copolymères**. L'utilisation de ses sacs est, à notre avis, une alternative plus néfaste que la situation actuelle. Ses sacs prennent plus de 1000 ans à être décomposés dans un site d'enfouissement et sont difficilement recyclables en raison du fait qu'ils sont composés de multi-matières.

Cette solution proposée **contraint le citoyen à acheter tant des sacs pour ses emplettes que pour l'utilisation de ses déchets domestiques**. Nous pouvons facilement penser au phénomène d'accumulation de ses sacs qui se retrouveront, tôt ou tard, dans les poubelles parce qu'il n'y a pas de programme de recyclage. En effet, il arrivera certainement à plusieurs d'oublier le sac à la maison et ces derniers seront obligé à racheter un nouveau sac, d'où l'accumulation et l'augmentation de déchet. N'oublions également pas le fait qu'une très grande majorité de la population montréalaise réutilise le sac d'emplettes pour en faire des sacs à ordures. Comme certains le mentionnent, **bannir les sacs d'emplette fera certainement augmenter la production de sac à ordures**.

Certains **centres de tri** affirment que les sacs d'emplettes nuisent à leur production puisque les sacs s'enroulent sur leur système « star screen ». Il faut savoir que ce **système est complètement désuet**. Par exemple, en Europe, aucune entreprise n'utilise ce système, la pratique est d'utiliser « des balistiques séparateurs » et « des tris optiques » pour être en mesure de bien trier les sacs d'emplettes et de pouvoir donner une bonne qualité de produit. Une façon simple pour maximiser la récupération et augmenter la qualité des produits finis.



Enroulement de pellicules de plastique dans le système actuel « stars screen »

Dans l'optique qu'il est choisi de bannir les sacs d'emplettes, que faisons-nous avec **l'ensemble des emballages plastiques** que nous utilisons quotidiennement? Nous n'avons qu'à penser aux sacs de lait, de pains, d'emballage de fruits, de légumes, le publi-sac, etc. Les entreprises et les villes utilisent également des sacs transparents dans leurs opérations. **Ses sacs sont recyclables dans un très court délai, soit 48heures versus 450 ans pour sa décomposition.** Nous pourrions récupérer tout type de sacs de plastique avec la collecte sélective. Nous croyons profondément que la solution retenue doit répondre, par souci économique et environnemental, à l'ensemble des sacs de plastiques et la technologie d'aujourd'hui permet d'y répondre de façon sécuritaire et efficace.

En brefs :

1. Les sacs d'emplettes doivent être récupérés comme les journaux, les bouteilles de plastiques, les contenants dans les centres de tri;
2. L'ensemble des matières recyclables autres que les sacs d'emplettes peuvent être recyclés;
3. Les centres de tri doivent adopter les nouvelles technologies de tri en se modernisant pour permettre de recycler au maximum l'ensemble des matières existantes sur le marché. Les équipements nécessaires de base sont les séparateurs ballistique et tri optiques.

Conditions de succès à la solution proposée : la récupération de tous les sacs de plastiques

1. Utiliser des séparateurs ballistique et enlever les systèmes de stars screens qui brisent le verre et les sacs d'empilettes qui se mêlent dans les arbres (shafts) des centres de tri..
<https://www.youtube.com/watch?v=Vih0Z0CAr2g>
2. Augmenter le nombre de tris optiques pour trier la matière automatiquement et non manuellement :https://www.youtube.com/watch?v=QpROXU2_vF0&feature=youtu.be



Système de tri-optique permettant de trier l'ensemble des matières recyclables dont la pellicule de plastique.

En espérant avoir donné plus d'informations sur les meilleurs façons de de protéger l'environnement à ce jour, veuillez agréer mes meilleurs salutations.

Martin Ménard, expert-conseil*

Absotechno inc / Pellenc Sélective Technologies

7546 Henri-Julien Montréal, Québec, Canada, H2R2B5

**Plus de 22 ans d'expériences dans le traitement des matières recyclables sur le terrain à travers le monde. Europe, Amérique du Nord et Asie.*